

DELIBERATION CAC022-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2020-097 du 7 octobre 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN,

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil académique le 12 mai 2021

Objet de la délibération : Nouvelle offre de formation du premier cycle - Université Catholique de l'Ouest

Le conseil académique réuni le 19 mai 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La nouvelle offre du premier cycle des formations proposées en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 51 voix pour et 2 abstentions ; 4 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

Fait à Angers, en format électronique.

Olivier HUISMAN

*Le Directeur général des services,
Pour le président et par
délégation*

Signé le 21 Mai 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 21 Mai 2021

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence professionnelle mention : services à la personne. <u>RNCP29746</u> source : France Compétences
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence Professionnelle
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration ou d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Création Seulement 6 licences professionnelles mention « services à la personne » sont proposées en France et aucune dans la région Pays de la Loire. La licence professionnelle mention services à la personne la plus proche se situe à Caen. Les politiques publiques dans le champ du maintien à domicile et les financements qui en découlent contribuent à augmenter le niveau d'exigence de qualité et d'optimisation des ressources dans ces structures. Dans ce contexte le développement des structures associatives et privées implique un besoin croissant de manager.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : Territoires – Humanité – Innovation Champ secondaire : Sujets – Altérité – Éducation
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours : Encadrement et développement des structures de services à la personne
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Faculté des sciences humaines et sociales, UCO Campus d'Angers
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	La licence professionnelle est accessible en formation initiale et en formation continue.

	Elle intègre un dispositif d'alternance ouvert au contrat d'apprentissage et au contrat de professionnalisation
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	400 h cours (2/3 CM, 1/3 TD, dont encadrement du stage et du projet tutoré) 100 h de projet tutoré 420 h de stage 40 h d'anglais professionnel
Effectifs attendus :	15 personnes la première année / 25 ensuite
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>Contenus</p> <p>Environnement institutionnel du secteur du service à la personne (SAP) Approches psychologique et sociologique des handicaps et de la dépendance Droit des structures du SAP et droit des majeurs protégés Code de la santé publique et code du travail Management et gestion des ressources humaines Relation commerciale dans le SAP Comptabilité et gestion financière Entrepreneuriat Conduite de projet et démarche qualité Communication</p> <p>Equipe pédagogique</p> <p>Equipe pédagogique des départements de Sociologie et de Psychologie de la faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'UCO :</p> <p>Benoît Carteron, MCF Anthropologie-ethnologie, faculté SHS, UCO Angers Laurence Cocandeau-Bellanger, MCF Psychologie sociale, faculté SHS, UCO Angers Julien Gautier, Assistant responsable de la professionnalisation, faculté SHS, UCO Angers Christian Heslon, MCF, HDR Psychologie des âges de la vie, faculté SHS, UCO Angers Martine Ménard, Assistante, psychologue, faculté SHS, UCO Angers Pascale Peretti, MCF Psychologie clinique psychopathologie, faculté SHS UCO Angers Noëlle Zendrera, MCF Sciences de l'éducation, faculté SHS, UCO Angers</p> <p>Poursuite d'études</p> <p>La licence professionnelle a pour principale finalité principale l'insertion sur le marché du travail des diplômés.</p>	

Débouchés professionnels

Le responsable des activités et secteur de services à la personne peut intervenir dans les secteurs public, privé lucratif et privé non lucratif. A cet effet, il peut exercer notamment en association d'aide à domicile (service prestataire et/ou mandataire) en entreprise de services à la personne (agrément simple et/ou qualité) en centre communal d'action sociale (CCAS, service d'aide à domicile) en association d'emploi familial. Les métiers visés sont :

- Responsable de secteur
- Responsable d'agence
- Assistant responsable
- Chargé de clientèle
- Responsable d'unité de service à la personne
- Responsable de service d'un pôle d'action sociale
- Coordonnateur d'un service social
- Responsable d'unité de vie
- Coordonnateur de service de soins à domicile
- Animateur qualité

L'analyse du marché ouvert du travail réalisée en janvier 2021 concernant les postes mentionnés indiquent que 70 offres d'emploi ont été diffusées sur 1 mois en France.

Les compétences visées

Le diplôme atteste de compétences pour :

- Analyser le besoin du client ou de l'utilisateur
- Définir les conditions d'intervention à domicile correspondant aux besoins identifiés
- Informer le client ou l'utilisateur sur les dispositifs fiscaux ou les aides sociales
- Contribuer au développement commercial et à la gestion commerciale
- Définir la logistique de l'intervention
- Participer à la gestion économique et financière de la structure
- Gérer les ressources humaines
- Développer et animer les partenariats
- Contribuer à l'amélioration de la qualité et aux processus d'évaluation et de certification

Partenaires professionnels

La fédération française des services à la personne et de proximité

Organisations du secteur privé commercial et associatif affiliées à l'activité aide à domicile (APE : 8810A)

Mutuelles

Associations agréées pour la protection des majeurs

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence Professionnelle Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>La LP MPGE a été ouverte en septembre 2002. Les parcours GTSE et GTRD correspondent à la transformation de deux Diplômes Universitaires (DU) préexistants.</p> <p>Renouvellement avec création d'un nouveau parcours GEMN (Gestion des Ecosystèmes des Milieux Naturels) en remplacement du parcours Gestion des Ecosystèmes Urbains (GEU) et restructuration des UE pour inclure les blocs de compétences.</p>
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	STS
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours GTSE (Gestion, Traitement des Sols et des Eaux) - Parcours GTRD (Gestion, Traitement et Revalorisation des déchets) - Parcours GEMN (Gestion des Ecosystèmes des

	Milieux Naturels)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	UCO Angers
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>La formation est accessible en formation initiale, en formation continue ou en alternance (Apprentissage et Contrat de Professionnalisation).</p> <p>La formation se déroule en présentiel.</p> <p>En 2017/18, 4 alternants</p> <p>En 2018/19, 8 alternants</p> <p>En 2019/20, 10 alternants</p> <p>En 2020/21, 20 alternants</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	La construction de la nouvelle maquette n'est pas encore finalisée, ce qui ne permet pas de donner un décompte précis du volume horaire de la formation qui se rapprochera du volume d'heures actuel. Volume de la maquette actuelle : 388 heures
Effectifs attendus :	<p>35 à 40 étudiants attendus</p> <p>14 en 2017/18</p> <p>21 en 2018/19</p> <p>28 en 2019/20</p> <p>34 en 2020/21</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	En conventionnement avec l'UCO Angers

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Le parcours GEU n'ayant pas pu être ouvert depuis sa création faute d'un nombre suffisant d'étudiants, un nouveau parcours (GEMN) plus axé sur les écosystèmes des milieux naturels que sur les écosystèmes des milieux urbanisés est proposé. Ce nouveau parcours est plutôt destiné à des étudiants issus de formations Bac+2 comme les BTS Gestion et Protection de la Nature ou les IUT Métiers de l'Environnement qui désireront s'orienter vers la protection de la biodiversité associé aux enjeux du développement durable.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence professionnelle mention : services à la personne. <u>RNCP29746</u> source : France Compétences
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence Professionnelle
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration ou d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Création Seulement 6 licences professionnelles mention « services à la personne » sont proposées en France et aucune dans la région Pays de la Loire. La licence professionnelle mention services à la personne la plus proche se situe à Caen. Les politiques publiques dans le champ du maintien à domicile et les financements qui en découlent contribuent à augmenter le niveau d'exigence de qualité et d'optimisation des ressources dans ces structures. Dans ce contexte le développement des structures associatives et privées implique un besoin croissant de manager.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : Territoires – Humanité – Innovation Champ secondaire : Sujets – Altérité – Éducation
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours : Encadrement et développement des structures de services à la personne
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Faculté des sciences humaines et sociales, UCO Campus d'Angers
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	La licence professionnelle est accessible en formation initiale et en formation continue.

	Elle intègre un dispositif d'alternance ouvert au contrat d'apprentissage et au contrat de professionnalisation
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	400 h cours (2/3 CM, 1/3 TD, dont encadrement du stage et du projet tutoré) 100 h de projet tutoré 420 h de stage 40 h d'anglais professionnel
Effectifs attendus :	15 personnes la première année / 25 ensuite
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>Contenus</p> <p>Environnement institutionnel du secteur du service à la personne (SAP) Approches psychologique et sociologique des handicaps et de la dépendance Droit des structures du SAP et droit des majeurs protégés Code de la santé publique et code du travail Management et gestion des ressources humaines Relation commerciale dans le SAP Comptabilité et gestion financière Entrepreneuriat Conduite de projet et démarche qualité Communication</p> <p>Equipe pédagogique</p> <p>Equipe pédagogique des départements de Sociologie et de Psychologie de la faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'UCO :</p> <p>Benoît Carteron, MCF Anthropologie-ethnologie, faculté SHS, UCO Angers Laurence Cocandeau-Bellanger, MCF Psychologie sociale, faculté SHS, UCO Angers Julien Gautier, Assistant responsable de la professionnalisation, faculté SHS, UCO Angers Christian Heslon, MCF, HDR Psychologie des âges de la vie, faculté SHS, UCO Angers Martine Ménard, Assistante, psychologue, faculté SHS, UCO Angers Pascale Peretti, MCF Psychologie clinique psychopathologie, faculté SHS UCO Angers Noëlle Zendrera, MCF Sciences de l'éducation, faculté SHS, UCO Angers</p> <p>Poursuite d'études</p> <p>La licence professionnelle a pour principale finalité principale l'insertion sur le marché du travail des diplômés.</p>	

Débouchés professionnels

Le responsable des activités et secteur de services à la personne peut intervenir dans les secteurs public, privé lucratif et privé non lucratif. A cet effet, il peut exercer notamment en association d'aide à domicile (service prestataire et/ou mandataire) en entreprise de services à la personne (agrément simple et/ou qualité) en centre communal d'action sociale (CCAS, service d'aide à domicile) en association d'emploi familial. Les métiers visés sont :

- Responsable de secteur
- Responsable d'agence
- Assistant responsable
- Chargé de clientèle
- Responsable d'unité de service à la personne
- Responsable de service d'un pôle d'action sociale
- Coordonnateur d'un service social
- Responsable d'unité de vie
- Coordonnateur de service de soins à domicile
- Animateur qualité

L'analyse du marché ouvert du travail réalisée en janvier 2021 concernant les postes mentionnés indiquent que 70 offres d'emploi ont été diffusées sur 1 mois en France.

Les compétences visées

Le diplôme atteste de compétences pour :

- Analyser le besoin du client ou de l'utilisateur
- Définir les conditions d'intervention à domicile correspondant aux besoins identifiés
- Informer le client ou l'utilisateur sur les dispositifs fiscaux ou les aides sociales
- Contribuer au développement commercial et à la gestion commerciale
- Définir la logistique de l'intervention
- Participer à la gestion économique et financière de la structure
- Gérer les ressources humaines
- Développer et animer les partenariats
- Contribuer à l'amélioration de la qualité et aux processus d'évaluation et de certification

Partenaires professionnels

La fédération française des services à la personne et de proximité

Organisations du secteur privé commercial et associatif affiliées à l'activité aide à domicile (APE : 8810A)

Mutuelles

Associations agréées pour la protection des majeurs

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence Professionnelle Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>La LP MPGE a été ouverte en septembre 2002. Les parcours GTSE et GTRD correspondent à la transformation de deux Diplômes Universitaires (DU) préexistants.</p> <p>Renouvellement avec création d'un nouveau parcours GEMN (Gestion des Ecosystèmes des Milieux Naturels) en remplacement du parcours Gestion des Ecosystèmes Urbains (GEU) et restructuration des UE pour inclure les blocs de compétences.</p>
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	STS
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours GTSE (Gestion, Traitement des Sols et des Eaux) - Parcours GTRD (Gestion, Traitement et Revalorisation des déchets) - Parcours GEMN (Gestion des Ecosystèmes des

	Milieux Naturels)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	UCO Angers
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>La formation est accessible en formation initiale, en formation continue ou en alternance (Apprentissage et Contrat de Professionnalisation).</p> <p>La formation se déroule en présentiel.</p> <p>En 2017/18, 4 alternants</p> <p>En 2018/19, 8 alternants</p> <p>En 2019/20, 10 alternants</p> <p>En 2020/21, 20 alternants</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	La construction de la nouvelle maquette n'est pas encore finalisée, ce qui ne permet pas de donner un décompte précis du volume horaire de la formation qui se rapprochera du volume d'heures actuel. Volume de la maquette actuelle : 388 heures
Effectifs attendus :	<p>35 à 40 étudiants attendus</p> <p>14 en 2017/18</p> <p>21 en 2018/19</p> <p>28 en 2019/20</p> <p>34 en 2020/21</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	En conventionnement avec l'UCO Angers

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Le parcours GEU n'ayant pas pu être ouvert depuis sa création faute d'un nombre suffisant d'étudiants, un nouveau parcours (GEMN) plus axé sur les écosystèmes des milieux naturels que sur les écosystèmes des milieux urbanisés est proposé. Ce nouveau parcours est plutôt destiné à des étudiants issus de formations Bac+2 comme les BTS Gestion et Protection de la Nature ou les IUT Métiers de l'Environnement qui désireront s'orienter vers la protection de la biodiversité associé aux enjeux du développement durable.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :